



MÉTAUX OSISKO CLÔTURE L'ACHAT DE LA PROPRIÉTÉ KEY ANACON ET ANNONCE SES PLANS D'EXPLORATION POUR LA PROPRIÉTÉ EN 2018

(Montréal – le 23 janvier 2018) Métaux Osisko (la « Société » ou « Métaux Osisko ») (TSX-V : OM; FRANCFORT : OB5) a le plaisir d'annoncer la clôture de l'acquisition d'une participation indivise de 100 % dans le bloc de claims 1837, connu sous le nom des claims Key Anacon et constitué de 45 unités de claims miniers situés dans le camp minier de Bathurst, à environ 19 km au sud de la ville de Bathurst au Nouveau-Brunswick, et le secteur environnant (le « projet »), conformément à l'entente d'achat définitive datée du 21 décembre 2017 (l'« entente d'achat ») avec Hunter Brook Holdings Limited (« Hunter Brook ») qui avait été annoncée le 27 décembre 2017.

En contrepartie de l'acquisition des claims Key Anacon et des droits exclusifs d'explorer et de développer le projet, Métaux Osisko a versé à Hunter Brook un montant de 750 000 \$ en espèces et a émis à Hunter Brook 319 957 actions ordinaires de Métaux Osisko à un prix réputé de 0,7814 \$ par action. Les actions ordinaires sont assujetties à une période de détention minimale venant à échéance le 23 mai 2018.

Par ailleurs, en vertu de l'entente d'achat, Métaux Osisko s'est engagé à verser à Hunter Brook : (i) le 21 décembre 2019, un montant de 500 000 \$ en actions ordinaires de Métaux Osisko évaluées en se basant sur le prix moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires de la Société à la Bourse de croissance TSX sur une période de 20 jours se terminant le jour de séance immédiatement précédant le 21 décembre 2019, sous réserve d'un prix plancher d'au moins 0,65 \$; et (ii) 500 000 \$ en espèces au moment où la Société annoncera l'entrée en production commerciale.

Programme d'exploration 2018 à Key Anacon

Près de 12 000 mètres de forage sont prévus sur la propriété Key Anacon en 2018. Les efforts d'exploration comporteront trois volets, notamment : 1- convertir les ressources de la zone Principale, 2- poursuivre l'exploration de la zone Est, et 3- investiguer de nouvelles cibles identifiées dans le cadre du levé gravimétrique aéroporté. Plusieurs des sondages antérieurs ont été forés à partir des galeries souterraines dans la zone Principale, toutefois la Société réalisera la totalité du forage en 2018 à partir de la surface. En plus des travaux de forage prévus dans les secteurs entourant les ressources historiques, du forage d'exploration aura lieu à travers la propriété. Un communiqué publié par Rio Algom en 1993 faisait état d'une intersection de 19,9 mètres dans le sondage 93-42 affichant des teneurs de 7,86 % Zn, 3,58 % Pb, 0,33 % Cu et 78 g/t Ag au sein d'un intervalle minéralisé à des teneurs de 3,38 % Zn, 1,35 % Pb, 0,75 % Cu et 40,94 g/t Ag sur 82,3 mètres dans la zone Est.

Un levé gravimétrique aéroporté sera également effectué afin d'identifier d'autres secteurs à fort potentiel sur la propriété, notamment dans les secteurs situés sous une mince couche de roches subhorizontales plus jeunes qui recouvre la stratigraphie favorable du camp Bathurst.

Personne qualifiée

M. Gary Woods est un géologue professionnel enregistré au Nouveau-Brunswick et est directeur principal de l'exploration pour Métaux Osisko. Il est la personne qualifiée responsable des données techniques présentées dans ce communiqué.

À propos de Métaux Osisko

Métaux Osisko est une société canadienne d'exploration et de développement créant de la valeur ajoutée dans l'espace des métaux de base avec une emphase sur le zinc. Jusqu'à présent, la Société a consolidé plus de 63 000 hectares de terrains dans le camp minier de Bathurst (« CMB »), où elle s'affaire à accroître et convertir les ressources de six gîtes historiques. L'objectif est d'y développer un portefeuille d'actifs comptant plusieurs gisements qui pourraient alimenter une usine centrale. Au Québec, la Société détient 42 000 hectares couvrant 12 cibles d'exploration préliminaire pour le zinc dont l'avancement se fera de façon sélective. En parallèle, Métaux Osisko surveille plusieurs paires axés sur les métaux de base pour des projets et des opportunités d'acquisition. Redevances Aurifères Osisko Ltée (TSX/NYSE : OR) et Minière Osisko inc. (TSX : OSK) sont des actionnaires importants de la Société.

Pour obtenir plus de renseignements sur Métaux Osisko, veuillez visiter le site www.osiskometals.com ou contacter :

Jeff Hussey

Président et chef de la direction
Métaux Osisko
(514) 861-4441
Courriel : info@osiskometals.com
www.osiskometals.com

Christina Lalli

Directrice, Relations avec les investisseurs
Métaux Osisko
(514) 861-4441
Courriel : info@osiskometals.com
www.osiskometals.com

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) déclinent toute responsabilité concernant la véracité ou l'exactitude du présent communiqué.

Mise en garde à propos des renseignements prospectifs

Le présent communiqué contient des « renseignements prospectifs » au sens attribué à ce terme par les lois canadiennes applicables sur les valeurs mobilières, qui sont basés sur des attentes, des estimations et des projections en date du présent communiqué. Les renseignements prospectifs comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les événements, les résultats, le rendement, les perspectives et les opportunités réels soient sensiblement différents de ceux exprimés ou suggérés dans les renseignements prospectifs. Les renseignements prospectifs contenus dans le présent communiqué comprennent notamment : l'utilisation du produit du financement; les délais et la capacité de la Société, le cas échéant, d'obtenir l'approbation finale du financement de la Bourse de croissance TSX; une dispense étant disponible en vertu du Règlement 61-101 et de la Politique 5.9 de la Bourse de croissance TSX quant aux obligations d'évaluation officielle et d'approbation des porteurs minoritaires pour chacune des opérations avec des parties apparentées; les objectifs, buts et autres plans pour l'avenir; les énoncés portant sur les résultats d'exploration et les plans d'exploration. Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents des renseignements prospectifs comprennent notamment : le fait que les dépenses en immobilisations et les coûts d'exploitation

soient très différents des estimations; la nature préliminaire des résultats d'essais métallurgiques; les délais ou l'incapacité d'obtenir les approbations gouvernementales, environnementales ou autres requises pour les projets; les incertitudes quant à la disponibilité et au coût du financement requis dans l'avenir; les changements des marchés des capitaux propres; l'inflation; les fluctuations des prix des matières premières; les délais dans le développement des projets; les autres risques inhérents au secteur de l'exploration et du développement minier; et les risques décrits dans les documents publiés par la Société déposés sur SEDAR au : www.sedar.com. Bien que la Société soit d'avis que les hypothèses et les facteurs pris en compte dans la préparation des renseignements prospectifs contenus dans le présent communiqué sont raisonnables, l'on ne devrait pas se fier indûment à ces renseignements, lesquels s'appliquent uniquement en date du présent communiqué, et rien ne garantit que les événements décrits se produiront dans les délais indiqués ou à tout autre moment. La Société décline toute intention ou obligation d'actualiser ou de réviser tout renseignement prospectif, que ce soit pour tenir compte de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf si requis par la loi.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) déclinent toute responsabilité concernant la véracité ou l'exactitude du présent communiqué. Aucune bourse, commission des valeurs mobilières ou autre autorité réglementaire n'a approuvé ni désapprouvé les renseignements contenus dans les présentes.